

## MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE, PARCOURS POLITIQUE DE COMMUNICATION, EN APPRENTISSAGE - DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS

DOMAINE(S) :

**DROIT - ECONOMIE - GESTION**

<b>MENTION</b>	Science politique (Université Paris-Saclay) Communication des organisations (Université Paris-Saclay)
<b>DISCIPLINE(S)</b>	Science Politique Communication
<b>COMPOSANTE(S)</b>	Faculté de droit et de science politique (DSP)
<b>SITE(S) D'ENSEIGNEMENT</b>	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
<b>FORMATION DIPLÔMANTE</b>	✓
<b>FORMATION EN APPRENTISSAGE</b>	✓
<b>FORMATION CONTINUE</b>	✓

**Ce master de l'UVSQ est accrédité Université Paris-Saclay**

Les étudiants auront une inscription "Paris-Saclay" et recevront un diplôme de l'Université Paris-Saclay.

Basé sur les apports conjoints des sciences de l'information et de la communication et des sciences politiques, ce parcours vise à doter les étudiants d'un socle étendu de connaissances dans le domaine de la communication des organisations privées et publiques.

L'accent est tout particulièrement mis sur la dimension stratégique/politique de la communication pour les organisations. Les futurs spécialistes de la communication que l'on forme se définissent, à ce titre, comme des acteurs centraux du développement et du pilotage de l'organisation tant en interne qu'en externe. La formation ne réduit donc pas la communication à l'apprentissage de technologies et de savoir-faire. Elle fait de la

communication le cœur de la fonction "recherche et développement" des organisations et de différentes fonctions allant du marketing aux RH en passant par les fonctions supports.

Le descriptif complet du master se trouve sur le site de l'Université Paris-Saclay.

### **Secrétariat pédagogique**

Kathia KHELLADI

[kathia.khelladi@uvsq.fr](mailto:kathia.khelladi@uvsq.fr)

Bureau 216

Tél : 01 39 25 53 22

## **Conditions d'admission**

---

### **CANDIDATURE OBLIGATOIRE :**

Tout candidat à cette formation doit obligatoirement déposer sa candidature en ligne **sur le site de l'Université Paris-Saclay**.

### **DEMARCHES COMPLEMENTAIRES POUR LA REPRISE D'ÉTUDES :**

*Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles*

- Si vous ne répondez pas aux Conditions d'Admission définies dans la fiche en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay :

Téléchargez le complément de dossier VAPP

- Dans tous les cas :

1. Candidatez en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay
2. Téléchargez la fiche de liaison

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

### **Contact réservé à la reprise d'études**

Françoise JENSSONNIE

[francoise.jenssonnie@uvsq.fr](mailto:francoise.jenssonnie@uvsq.fr)

01 39 25 53 29